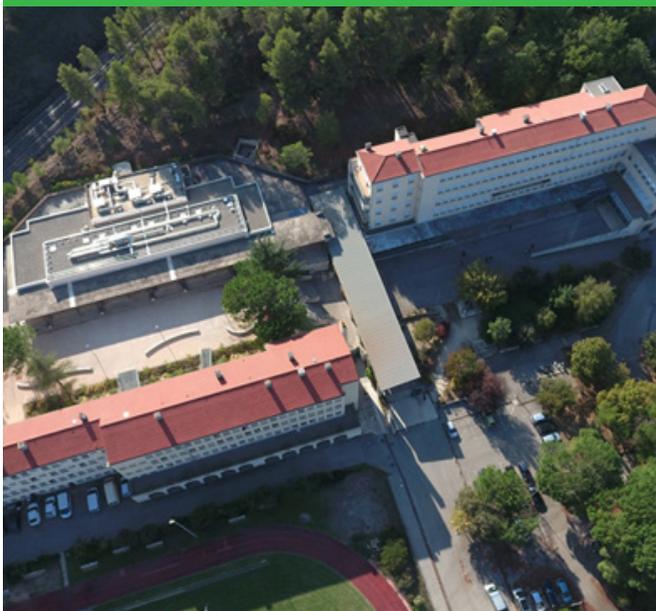


LE LYCÉE

Dans un beau cadre naturel, le lycée est situé dans un domaine agricole et forestier à 1,5 km de la ville de Gardanne, entre Aix-en-Provence et Marseille.

Le lycée est un établissement à taille humaine, particulièrement dynamique sur les plans sportif et culturel. Il est orienté vers les problématiques d'agroécologie et d'environnement via l'apprentissage et la citoyenneté.



LYCÉE DE VALABRE

Chemin du Moulin du fort - 13548 Gardanne Cedex
Tél. : 04.42.65.43.20
legta.aix-valabre@educagri.fr

campusnatureprovence.com

 Likez, partagez, abonnez-vous à notre page !
<https://www.facebook.com/lyceedevalabre>



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

LYCÉE DE
VALABRE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
& TECHNOLOGIQUE AGRICOLE
AIX-VALABRE

AGRONOMIE



BTSA

AGRONOMIE : PRODUCTIONS VÉGÉTALES



+ LES PLUS DU LYCÉE

- Un internat et une demi-pension
- Des options Hippologie / Equitation et Sports de Pleine Nature (ASPN)
- De nombreux clubs sportifs et culturels
- Une association d'élèves dynamique
- Un centre de ressources (CDR) spécialisé dans l'agriculture et l'écologie
- Un amphithéâtre
- Un domaine agricole et forestier

www.campusnatureprovence.com

BTSA

AGRONOMIE, PRODUCTIONS VÉGÉTALES

LA FORMATION

Ce BTS offre une très bonne insertion professionnelle. Il s'adresse à des jeunes issus de Bac S, de Bac Technologique, de Bac Pro. C'est un BTS innovant en agro-écologie.

ADMISSION

Les candidats doivent s'inscrire sur le portail « **parcoursup** » et suivre la procédure. Il est conseillé aux candidats de participer à notre journée « portes ouvertes » afin de rencontrer les enseignants et d'exprimer leur motivation.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Exercer un métier de technicien supérieur en appui technique d'une exploitation agricole, en négoce de produits agricoles, ou encore participer à des travaux de recherche.

MODALITÉS

La formation est organisée par modules interdisciplinaires. Certains enseignements sont communs à tous les BTSA, d'autres sont spécifiques à l'option ou à la spécialité et apportent l'enseignement professionnel spécialisé. La formation, pour la voie initiale scolaire, comprend également 12 à 16 semaines de stage, dont 10 prises sur la scolarité.



ORGANISATION DE LA FORMATION / HORAIRES

DOMAINE	MODULE	HORAIRE
Projet de formation et professionnel	Accompagnement du projet personnel et professionnel	87 heures
DOMAINE COMMUN		
Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication	Organisation économique, sociale et juridique	87 heures
	Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 heures
	Langue vivante	116 heures
Activités pluridisciplinaires du domaine commun		24 heures
EPS	Education physique et sportive	87 heures
DOMAINE PROFESSIONNEL		
Traitement des données et informatique	Traitement des données	72.5 heures
	Technologies de l'information et du multimédia	43.5 heures
Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel	Marché, filière et régulation	72.5 heures
	Fonctionnement des organisations du secteur des productions végétales	101.5 heures
	Climat, sol	116 heures
	Biologie et physiologie du végétal	87 heures
	Régulations bioécologiques au sein de l'agroécosystème	87 heures
	Agroéquipements	87 heures
	Statistiques et démarches expérimentales	29 heures
	Itinéraires techniques	116 heures
	Systèmes de culture	116 heures
Mises en situations professionnelles	Stage(s)	12 à 16 semaines
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel		150 heures
Initiative locale	Module d'initiative locale : découverte agro-écologique et culturelle des Territoires méditerranéens	87 heures

L'EXAMEN DU BTSA À LA FIN DE LA DEUXIÈME ANNÉE

Les résultats obtenus au cours des deux ans (contrôle en cours de formation) comptent pour 50% du total des coefficients. L'autre moitié est basée sur le résultat des 3 épreuves terminales dont une soutenance de dossier de stage.

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Contactez-nous par téléphone ou par mail

Tél : 04 42 65 43 20 - legta.aix-valabre@educagri.fr

APRÈS L'OBTENTION DU BTSA - ACQUISITION DE 120 CRÉDITS UNIVERSITAIRES

Le B.T.S.A. vise prioritairement l'insertion professionnelle en tant que chef de culture ou d'exploitation spécialisée en grandes cultures, technicien dans les organismes professionnels, technicien commercial (semences, engrais, machinisme, irrigation).

Après le B.T.S., des poursuites d'études sont également possibles

- Licence Professionnelle (en 3^{ème} année),
- Classe préparatoire post BTSA pour les concours d'écoles d'ingénieur agronomique (ENSA)
- Certificat de spécialisation dans un secteur complémentaire, école d'ingénieur (SupAgro, E.N.S.A.), université,
- Préparer un second B.T.S.A. en un an pour acquérir une compétence complémentaire